

Spécial Interclubs Maîtres 2015/2016

Sélections d'une région à l'autre

PAR CAROLINE GUYADER

Que de chemin parcouru depuis 2010, où chaque région avait (ou pas) ses propres interclubs avec son propre programme d'épreuves, son propre format d'équipe (6, 8 ou 10 nageurs), sa propre période d'organisation (pouvant aller pour les unes de novembre, pour les autres à avril) et où il suffisait de s'engager pour participer aux Interclubs nationaux! Désormais, la phase qualificative est obligatoire, le programme, le format d'équipe et la période de sélections ont été harmonisés!

Mais pour autant, **d'une région à l'autre, les équipes Maîtres sont-elles toutes logées à la même enseigne lors de l'étape de sélection?** D'un point de vue global, il semblerait. Dans le détail, il y a des particularités et des différences parfois non sans conséquence. [Cliquez ici pour télécharger le tableau récapitulatif](#) (engagement/programme/récompenses/etc.) qui a servi de base aux constats suivants :

PLACE DE LA NATATION MAÎTRES DANS LA RÉGION

La recherche de plaquettes sur les sélections régionales des Maîtres permet de voir que la natation Maîtres n'a pas la même place d'un comité à l'autre. Une petite poignée de comités n'intègre même pas la natation Maîtres dans leur règlement sportif au même titre que la natation course, la synchro, le plongeon, le water-polo ou l'eau libre. Premier constat, les équipes Maîtres ne disposent pas toutes de la même communication sur les sélections régionales des interclubs Maîtres, ni peut-être de la même considération ou dynamique de développement.

Oups!

Les points qui suivent ne concernent que les 23 régions pour lesquelles une plaquette officielle a été trouvée.

PROGRAMME

6 régions ont opté pour un enchaînement des épreuves différent de celui de la finale des Interclubs. 9 régions organisent leur sélection sur 2 réunions (14 régions sur 1 seule réunion). Pas de conséquence pour la finale, l'essentiel étant que toutes les épreuves individuelles ou de relais soient bien les mêmes. Ouf!

CLASSEMENT ADAPTÉ PARALLÈLE

Afin de s'adapter aux petites structures et permettre au maximum de nageurs de prendre part à cette fête collective, 7 régions ont mis en place des classements hors qualification. Six régions ouvrent la compétition à des équipes de 6 nageurs (hors classement). En général, les épreuves retenues sont les quatre 50 m,

deux 100 m (100 4N et 100 NL) et deux relais (4x50 4N et 6x50 NL). Le Nord Pas-de-Calais pousse même l'idée en établissant un classement combiné (hors qualification). Enfin, le Midi-Pyrénées propose quant à lui à des nageurs isolés de clubs différents de se regrouper dans des équipes "bannière" (hors classement) afin qu'ils puissent prendre part à la compétition et valider des performances individuelles. Chapeau et merci pour eux!

DES DIFFÉRENCES DE RÉGLEMENTATION

La première différence concerne la limite du nombre d'équipes. Probablement à cause des contraintes d'organisation, trois régions limitent le nombre d'équipes participantes à 30, l'une restreignant même à 3 équipes de 10 par club. Cette restriction peut paraître un détail mais elle a une conséquence sur le classement national des clubs pour lequel toutes les équipes engagées sont prises en compte. La deuxième différence concerne les C0, futurs C1. Une région autorise les nageurs de 1991 à prendre part aux sélections régionales des Maîtres. Comme la finale a lieu en 2016, les nageurs de 1991 seront effectivement autorisés à nager à Épinal; pourquoi seraient-ils écartés des sélections lors de la même édition? Cette question surgit chaque saison sportive. Une région les a pris en considération et les autorise à prendre part aux sélections en novembre prochain. Néanmoins, leur présence soulève d'autres questions: dans cette région, le passage à l'année n+1 concerne-t-il tous les nageurs ou seulement les C0 dernière année? Par exemple, un C4 de dernière année qui passe C5 en janvier 2016, va-t-il être considéré

comme C4 ou C5 lors des sélections dans cette région (le total de points ne sera pas le même)? Une meilleure performance établie par un C0, sera-t-elle validée comme celle d'un C1? Avec le système actuel (sélection en 2015 + finale en 2016 + catégories maîtres établies sur l'année civile), il y a en effet un léger bug et il ne semble pas illogique ni injustifié d'autoriser les C0 dernière année à participer, toutefois faudrait-il sûrement que toutes les régions s'alignent pour ne favoriser aucune équipe dans une phase de sélection chaque année de plus en plus resserrée? Affaire à suivre, car le hic va se poser cette année!

DES DIFFÉRENCES FINANCIÈRES

Chacun est à même de constater que les engagements des équipes peuvent varier du simple (20 €) au quasi-quadruple (75 €) d'une région à l'autre. Ce qui est sûr c'est que la différence de tarification ne sert pas aux récompenses (les régions qui récompensent le mieux leurs nageurs ne sont pas forcément celles dont les engagements sont les plus élevés). Il ne faudrait pas que les Interclubs régionaux Masters passent par une sélection financière!

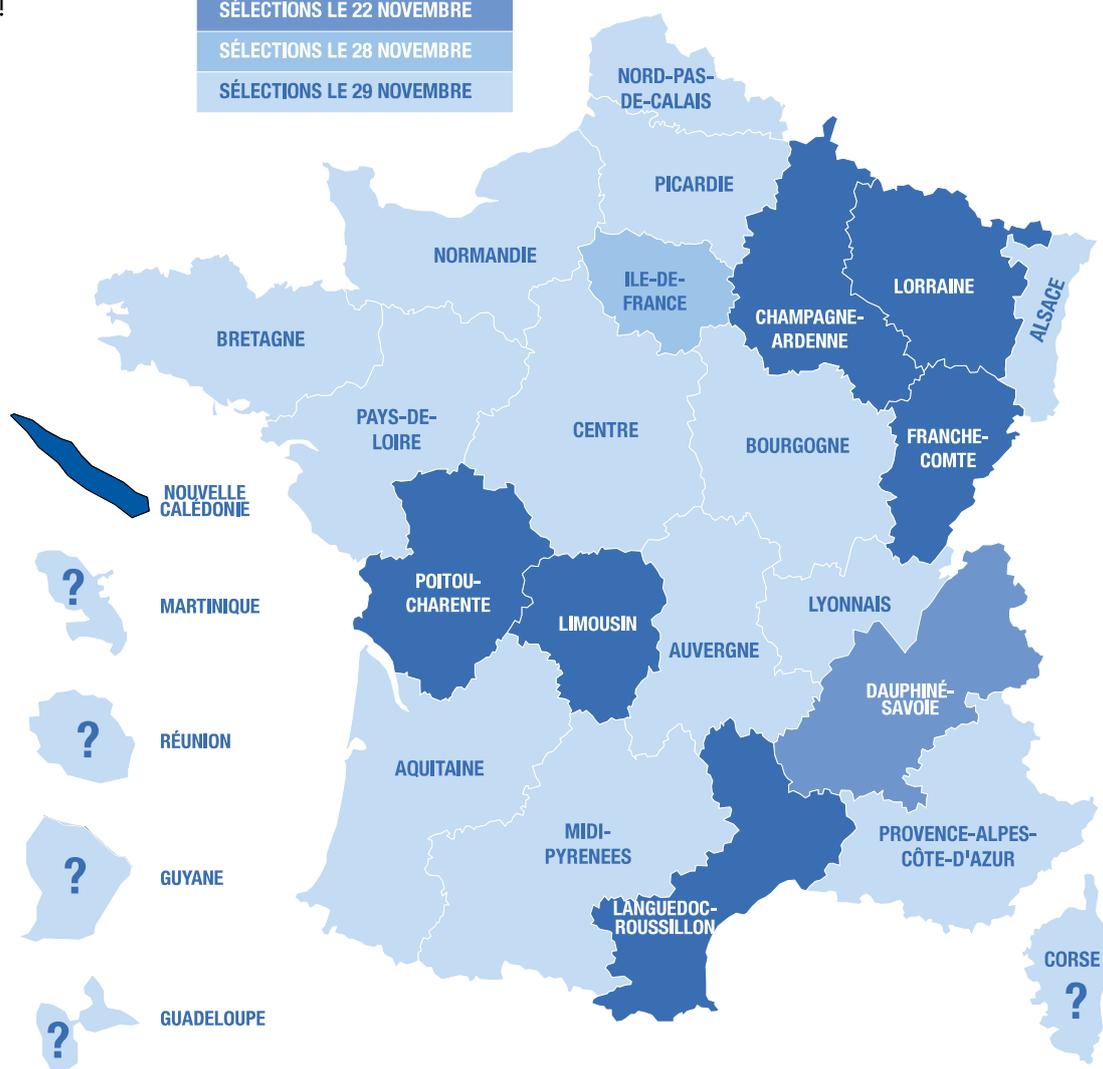
SÉLECTIONS LE 8 NOVEMBRE

SÉLECTIONS LE 15 NOVEMBRE

SÉLECTIONS LE 22 NOVEMBRE

SÉLECTIONS LE 28 NOVEMBRE

SÉLECTIONS LE 29 NOVEMBRE



LA CONVIVIALITÉ AVANT TOUT

Certaines régions mettent un point d'honneur à préserver et développer la convivialité de cet événement: comme le Midi-Pyrénées qui organise un défilé des équipes (une petite répétition avant la finale nationale), comme le Lyonnais et le Dauphiné-Savoie ⁽¹⁾ qui offrent l'apéro à tous les participants après les joutes natatoires, comme la Champagne-Ardenne qui offre une bouteille de champagne à chaque équipe participante ou comme la Nouvelle-Calédonie qui organise un pot de l'amitié. *Tchin tchin!*

⁽¹⁾ C'est le NC Alp'38, club d'accueil qui offre l'apéro.

EXCELLENTES SÉLECTIONS À TOUS!

Le numéro 8 de ChronoMaîtres sera essentiellement consacré à ces sélections des Maîtres. Pour les nageurs qui auraient l'âme d'un reporter et souhaiteraient apporter leurs témoignages à propos de la qualification régionale (1 000 caractères maximum) illustrés d'une photo, jetez-vous à l'eau et envoyez-nous votre prose avant le vendredi 4 décembre 2015 adressée à

contact@chronomaîtres.fr.

À vos plumes et joyeux interclubs à tous!